



Rémi
RÉSEAU DE MOBILITÉ INTERURBAINE
DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Jeudi 12 mars 2026

UNE NOUVELLE TARIFICATION ATTRACTIVE ET PLUS DE TRAINS POUR LES VOYAGEURS DU CENTRE-VAL-DE-LOIRE, DE L'ESSONNE ET DE LA SEINE-ET-MARNE

Après avoir déjà annoncé leur premier support commun de transport, les Régions Centre-Val-de-Loire et Île-de-France continuent leur partenariat exemplaire avec la révolution billettique, la simplification et la fin des pièges tarifaires pour les voyageurs qui empruntent les lignes franciliennes en dehors de la région. Très prochainement, les voyageurs venant de Montargis (Transilien ligne R) et Dreux (Transilien ligne N) pourront bénéficier d'un ticket unique à 5,5€ pour leurs trajets en Île-de-France. Quant à la gare de Malesherbes, elle sera totalement incluse dans la tarification régionale francilienne, soit des trajets à 2,55€. Ce partenariat s'accompagne de l'ajout de 7 arrêts de train Rémi sur Etampes et Nemours.

Depuis plusieurs années, les régions Île-de-France et Centre-Val-de-Loire travaillent main dans la main pour simplifier la vie des voyageurs. Après une première évolution tarifaire pour les abonnés en 2021, ces derniers bénéficient depuis novembre 2025 d'un support commun valable sur les deux réseaux (le Passe Navigo Rémi), d'une seule attestation à transmettre à leur employeur pour le remboursement, et d'une validation simplifiée grâce à un autocollant hologrammé.

Une tarification simplifiée pour les voyageurs du Centre Val-de-Loire

Avec cette révolution tarifaire annoncée ce jour par Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités, et de François Bonneau, président de la région Centre-Val-de-Loire, les voyageurs venant de Montargis, Malesherbes et Dreux, situés en dehors de l'Île-de-France mais circulant sur des lignes franciliennes (Transilien lignes D, R et N) bénéficieront d'un titre et d'un tarif unique pour tous leurs déplacements en Île-de-France.

Concrètement, pour les usagers des lignes Transilien R et N, cela signifie un titre unique pour les usagers occasionnels à 5,5€ pour les départs ou arrivée en dehors de l'Île-de-France via les trains franciliens (non valable sur les trains Rémi et Nomad), avec la possibilité de se déplacer partout dans la région francilienne pendant son trajet. Cela représente une économie de :

- 9,6€ par trajet entre Paris et Dreux (tarif actuel à 15,1€)
- 15,6€ par trajet entre Paris et Montargis (tarif actuel à 21,1€)

Par ailleurs, le plein tarif entre Paris et Montargis sur les trains Rémi Express sera abaissé de 24 à 20€, soit 13,3 € en semaine et 10€ le week-end avec une carte Rémi Liberté, ou 10€ en semaine et gratuité le week-end pour un jeune avec une carte Rémi Yep's.

Pour les abonnés, l'abonnement au départ de ces gares reste proposé, à hauteur de 198,30€ par mois sur le Passe Navigo Rémi, pour des trajets illimités en Île-de-France.



Rémi
RÉSEAU DE MOBILITÉ INTERURBAINE
DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE



Région
Île-de-France

Île-de-France
mobilités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Les gares concernées sont Dordives, Ferrières Fontenay et Montargis sur la ligne R, et Marchezais Broué et Dreux sur la ligne N.

Quant aux usagers de Malesherbes, ils seront intégrés à la tarification francilienne, soit un titre de transport de 2,55€ pour les trajets à l'unité et un abonnement mensuel de 90,8€ sur le Passe Navigo. Cela représente un gain par trajet de 12,35€ (le tarif actuel est de 14,90€ entre Malesherbes et Paris)

L'ensemble de ces titres feront l'objets de demi-tarifs, et seront mis en place à partir d'octobre 2026.

Pourquoi intégrer Malesherbes à la tarification régionale ?

Compte-tenu de son extrême proximité avec la région Île-de-France, et de la disponibilité des places dans les rames, la gare de Malesherbes est intégrée à la tarification régionale francilienne, afin de simplifier la vie des usagers. En effet, c'est la seule gare du RER D située dans le Centre-Val-de-Loire, et elle n'est uniquement desservie que par une ligne francilienne, là où Dreux et Montargis sont desservis par une ligne TER.

Plus de trains pour les Franciliens en provenance du Centre-Val-de-Loire

En complément de cette réforme tarifaire, les régions Centre-Val-de-Loire et Île-de-France mettent en place 7 arrêts de trains Rémi supplémentaires directs de/vers Paris en semaine dès décembre 2026 :

- Trois arrêts supplémentaires à Etampes
- Quatre arrêts supplémentaires à Nemours

De même pour les week-ends :

- Deux arrêts le samedi et trois le dimanche à Etampes
- Quatre le samedi et deux le dimanche à Nemours.

Île-de-France Mobilités financera ces arrêts supplémentaires pour un montant de 4 millions d'euros par an reversés à la Région Centre-Val-de-Loire.

« C'est une réforme tarifaire à la fois sociale et écologique qui permet de prendre des trains neufs à petit prix plutôt que la voiture »

Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités

« Une nouvelle étape dans le partenariat ferroviaire entre Ile-de-France et Centre-Val de Loire ! Un engagement important pour faciliter et rendre accessibles les déplacements, et pour le pouvoir d'achat des habitants. »

François Bonneau, Président de la Région Centre-Val-de-Loire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contacts presse :

contactpresse@iledefrance-mobilites.fr

infopresse-conseilregional@centrevallaloire.fr

servicepresse@iledefrance.fr

www.iledefrance-mobilites.fr/presse

